

ARTEMISIA DRACUNCULUS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

DÉFINITION

La drogue *Artemisia dracunculus* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Artemisia dracunculus* L.

CARACIERES

Artemisia dracunculus présente les caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

Artemisia dracunculus L. est une plante vivace, de 40 cm à 70 cm de haut, entièrement glabre, à tiges nombreuses et ramifiées. Les feuilles supérieures sont entières, ovales-allongées, aiguës. Les feuilles de la base sont divisées en 3 segments. Les inflorescences sont des capitules verdâtres, presque globuleux, disposés en panicules dressées. La plante dégage, par froissement, une odeur caractéristique.

SOUCHE

DÉFINITION

La teinture mère d'*Artemisia dracunculus* est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Artemisia dracunculus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun-vert.

IDENTIFICATION

A. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

Solution à examiner. Teinture mère d'*Artemisia dracunculus* à examiner.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg de *rutine R* dans l'éthanol à 60 pour cent V/V *R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg d'*acide chlorogénique R* dans l'éthanol à 96 pour cent *R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de chaque solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 10 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 10 volumes d'*eau R* et de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence brun-gris de R_f voisin de 0,25 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) et une bande de fluorescence bleu-vert clair de R_f voisin de 0,45 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,40, une bande de fluorescence bleu-violet intense de R_f voisin de 0,95 et une bande de fluorescence rouge voisine du front du solvant. Pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L et de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orange de R_f voisin de 0,25 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) et une bande de fluorescence verte de R_f voisin de 0,45 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également deux bandes de fluorescence vert-jaune à un R_f voisin de 0,75 et 0,85.

- B. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

Solution à examiner. Agitez 5 mL de la teinture mère d'*Artemisia dracunculus* avec 3 fois 10 mL de *chlorure de méthylène R*. Filtrez les phases organiques puis évaporez-les sous pression réduite. Reprenez le résidu avec 0,5 mL d'*éthanol R*.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg d'*herniarine R* dans l'*éthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Diluez 0,1 mL d'*estragole R* dans l'*éthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 5 µL de chaque solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 25 volumes de *toluène R* et de 75 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleu-violet de R_f voisin de 0,20 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Pulvérisez une solution d'*acide phosphomolybdique R* à 100 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande bleue de R_f voisin de 0,85 semblable quant à sa position et sa coloration à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également cinq bandes bleu-gris de R_f compris entre 0,05 et 0,50 et deux autres bandes bleu-gris de part et d'autre de la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,3 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Pharmacopée française 1998